

**COMITE DIRECTEUR FEDERAL TELEPHONE**  
**Mardi 28 avril 2009, 18h30 à 19h40**

**Présents**

Elisabeth BARRAUD, Anne-Zélie BARTHOD, Jacky BAUDRAND, Pierre BIGOT, Jean-Michel BUNIET, Isabelle CAMOUS, Emmanuel CHABANNES, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Liala FOUMANN, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Isabelle GAUTHERON, Pascal GODEL, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Michelle MONSERAT, Alexandre PY, Jean-Claude SABATHE, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN, Grégory VINCENT.

**Excusés**

Jean-Loup BOUCHARD, Cédric GOSSE, Gérald IACONO, Philippe LANG, Dominique SAGARY.

\*\*\*

Le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Comité Directeur.

**1. Nomination du Président et des membres de la Commission Nationale Disciplinaire de Première Instance de Lutte contre le Dopage**

Les propositions suivantes sont formulées :

- Pour le poste de Président : Marc FORTIER BEAULIEU.
- Pour les membres titulaires : David BARDI, Roland LEUBA, François MEYER, Soazig TAILLARDAT
- Pour le membre suppléant : Romain PIHAN.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

**2. Désignation du chargé d'instruction des affaires soumises à la Commission Nationale Disciplinaire de 1ere instance de lutte contre le dopage**

Guillaume FRITSCH est proposé au poste d'instructeur. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**3. Nomination du Président et des membres de la Commission Nationale de Discipline**

Les propositions suivantes sont formulées :

- Pour le poste de Président : Christophe LEGRAND.
- Pour les membres : Philippe GERRA, Françoise ALEXANDRE, Philippe GROS, Bénédicte MARET, Stéphane POULAT, Caroline TRAVERSI et Nicolas WADIER.
- Pour l'instructeur titulaire : Bernard BEGON
- Pour l'instructeur suppléant : Michel SERRADELL
- Pour le conciliateur titulaire : Jacques LAPARADE
- Pour le conciliateur suppléant : Bruno DAMIENS.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **4. Nomination du Président et des membres de la Commission Nationale Disciplinaire d'Appel**

Les propositions suivantes sont formulées :

- Pour le poste de Président : Pierre BIGOT.
- Pour les membres titulaires : Lise DURANTEAU, Thibaut KERHERVE, Jean-Louis PITON et Didier SERRANO.
- Pour les membres suppléants: Gérard PORCHERET et Grégory ROUAULT.
- Pour l'instructeur titulaire : Alain ROUX
- Pour l'instructeur suppléant : Lilian OLIVE.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

#### **5. Assemblée Générale février 2010**

Les candidats pour l'organisation de l'AG 2010 sont : Patrick LORIGNY (Ligue Poitou-Charentes) et Elisabeth BARRAUD (Ligue Côte d'Azur).

Patrick LORIGNY sera invité lors du CD du 20 juin 2009 afin que les deux candidats puissent présenter leur dossier. Le choix du lieu de l'AG de février 2010 sera effectué à cette occasion.

#### **6. Informations sur la procédure de nomination du Directeur Technique National**

Isabelle GAUTHERON rejoindra prochainement la Fédération Française de Cyclisme. Philippe LESCURE remercie la DTN pour ces 4 années de collaboration.

Un appel à candidatures a été ouvert, 12 candidatures ont été enregistrées à sa clôture. Les candidats ont été auditionnés par la Commission d'évaluation de la Préparation Olympique. Le Président recevra les candidats choisis par la PO en entretien individuel. Après consultation du BD, Philippe LESCURE fera une proposition au Ministère. Un nouveau DTN prendra ses fonctions dans le courant du mois de mai.

#### **7. Informations « tenue Equipe de France »**

La Convention et la charte portant sur la tenue de l'équipe de France sont en cours d'élaboration. Désormais, suite à une décision de l'ITU, les athlètes peuvent porter leurs propres couleurs sur leurs tenues.

Une nouvelle convention incluant le projet fédéral, les aides dont bénéficient les athlètes et la charte des tenues sera envoyées aux athlètes. Les athlètes pourront ou non signer cette convention. Si les athlètes signent la convention, ils porteront les tenues de l'équipe de France et bénéficieront de toutes les aides. Dans le cas contraire, ils courront dans la tenue de leur choix mais n'auront pas de droit particulier sur les aides.

La convention sera signée annuellement.

Le CD donne son accord pour cette orientation.

#### **8. Informations « Triathlon de Paris »**

Le Triathlon de PARIS aura lieu à Longchamp le 30 août prochain. Plusieurs réunions auront prochainement lieu et un point plus précis sera réalisé à l'occasion du Comité Directeur du 20 juin.

Laurent JALABERT sera le parrain de l'édition 2009.

#### **9. Informations « Marketing / Communication »**

Un important travail a lieu sur le Triathlon de PARIS, notamment sur le village.

En ce qui concerne la communication, le contrat avec Sport Plus a été légèrement modifié.

Le nouveau prestataire assurant la production TV est Digivision. Il n'y a pas de changement en ce qui concerne la radio.

La F.F.TRI. va se rapprocher d'une agence de presse pour améliorer la qualité et la portée de ses communiqués de presse.

Un appel à concurrence a été lancé pour trouver notre partenaire presse spécialisée : Triathlète Magazine et Tri Mag' ont pris contact avec la F.F.TRI..

#### **10. Convention F.F.TRI. / F.T.TRI. (Tahiti)**

La réglementation précise qu'un titre de champion de France ne peut être délivré qu'à un athlète titulaire d'une licence F.F.TRI. « pratiquant » et de nationalité française.

La convention liant la F.F.TRI. et la F.T.TRI. (Tahiti) ne prévoit pas qu'un athlète titulaire d'une licence de la Fédération Tahitienne de Triathlon et de nationalité française puisse être champion de France.

Pour la saison prochaine, il faudra faire évoluer cette convention et notre Règlementation Sportive afin de permettre l'accès d'un athlète titulaire d'une licence de la Fédération Tahitienne de Triathlon et de nationalité française au titre de champion de France

Pour la saison en cours, la Règlementation Sportive s'applique. Pour pouvoir prétendre au titre de champion de France, il faudra obligatoirement s'inscrire avec une licence F.F.TRI. et respecter les dispositions de la réglementation concernant le port des tenues (couleur du club F.F.TRI.).

#### **11. Proposition de convention d'assistance juridique avec le Centre de Droit et d'Economie du Sport**

Ce point doit préalablement être étudié par le Bureau Directeur.

#### **12. Informations diverses**

La prochaine Assemblée Générale électorale du C.N.O.S.F. aura lieu le mardi 19 mai à Paris. Il y a actuellement 4 candidats souhaitant se présenter à la succession d'Henri SERANDOUR. Ces candidats sont : Jean-Louis BOUJON, Guy DRUT, Denis MASSEGLIA, Jean-Luc ROUGET.

Philippe LESCURE sera candidat au Conseil d'Administration.

\*\*\*\*\*

Le Président remercie les membres du Comité Directeur pour leur présence.

**Philippe LESCURE**  
Président

**Patrick SOIN**  
Secrétaire Général